COMMUNE DE LANGUEUX

Côtes d'Armor

Envoyé en préfecture le 11/04/2024 Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

ID: 022-212201065-20240405-2024_22-DE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL séance du 02 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents

Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Françoise HURSON, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE, Laurence

LEVEE

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Christian KERAUTRET, Jean-Yves HINAULT, Michaël BAUDET, Jean-Louis SENECHEAU, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre

REGNAULT, Yann HAMON

Absents excusés

Madame Isabelle ETIEMBLE (pouvoir donné à Angélique STEUNOU), Catherine PEPIN (pouvoir donné à Jean-Louis SENECHEAU), Françoise GALLOUET (pouvoir donné à Malorie MEHEUST), Béatrice REDON (pouvoir donné à Guillaume HAMON), Marie-

Noëlle MORISE (pouvoir donné à Jean BELLEC)

Secrétaire de séance

Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire

Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport nº 2024-22

BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE SANTE

Rapporteur:

Monsieur Olivier LECORVAISIER, Adjoint aux Finances et à l'accompagnement budgétaire

des projets

Le budget primitif 2024 se construit à partir du compte administratif 2023, reflet de la première année de fonctionnement du Centre de Santé.

Les-dépenses et recettes prévues pour l'exercice, s'équilibrent à un montant global de 614 200 € (fonctionnement et investissement).

La section de fonctionnement s'élève à

606 000 €

La section d'investissement s'élève à

15 022 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n°2024-09, relative aux orientations budgétaires pour 2024,

Vu l'avis de la commission des finances du 25 mars 2024,

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif du budget annexe du Centre de Santé,

Envoyé en préfecture le 11/04/2024 Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

ID: 022-212201065-20240405-2024_22-DE

Il vous est proposé:

• D'adopter le Budget Primitif du budget annexe du Centre de Santé de la Ville de Langueux pour l'exercice 2024 comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	606 000,00 €	606 000,00 €
INVESTISSEMENT	15 022,00 €	15 022,00 €
TOTAL	621 022,00 €	621 022,00 €

• D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à la majorité des suffrages exprimés (abstention de Françoise HURSON, Jean BELLEC et son pouvoir Marie-Noëlle MORISE, Jean-Pierre REGNAULT, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE).

Pour extrait conforme, Langueux, le 5 avril 2024

Le Maire,

Richard HAAS

Le Secrétaire de séance,

Malorie MEHEUST